Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260605-NM050626DEL02-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de délégués :
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'an deux mille vingt-six
le : cinq juin
le Conseil Municipal de la Commune de **LAURENAN**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier RIVALLAN,
Maire.

Date de convocation : 26/05/2026

OBJET :
RENOUVELLEMENT DU CDD au 1er juillet2026

PRESENTS : RIVALLAN Olivier, Maire, DANIEL Yoan, RIVALLAN Fabienne, ROCABOY Roland, LORAND Evelyne, Adjoints, CAILLIBOTTE Danièle, BARBE Gildas, BARBE Valérie, DALMASSE David, SOUVRE Marie-Pascale, CHEVALIER Gaëtan, MOISAN Solène, MACE Anthony, LEMEE Mickaël, RISSEL Aurélie.

N° 2026-05/06-n° 02

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : LORAND Evelyne

Pouvoir de vote donné :

Le contrat de Christophe Travaillé arrive à échéance le 30 décembre juin prochain. Compte-tenu que Linda, agent titulaire, est actuellement en période de préparation au reclassement (PPR) pour une période d'un an, il est nécessaire de prolonger le contrat CDD de Christophe.

Monsieur le Maire propose de renouveler ce contrat pour 6 mois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (15voix pour), le Conseil Municipal :

- DECIDE de prolonger le contrat CDD de M Christophe Travaillé, à compter du 1er juillet 2026, pour une durée de 6 mois.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette prolongation.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,

Secrétaire de séance

Evelyne LORAND

Le Maire,

Olivier RIVALLAN